

**NEXT PLUS PIR MCW, NEXT PLUS K9-85 MCW**

Détecteurs PIR numériques sans fil PowerCode/ avec  
immunité aux animaux domestiques



Mode d'installation

**1. INTRODUCTION**

Les **NEXT PLUS PIR MCW** et **NEXT PLUS K9-85 MCW** (avec immunité aux animaux domestiques) sont des détecteurs PIR numériques sans fil commandés par microprocesseur.

NEXT est une marque déposée de Visonic Ltd.

Ces détecteurs présentent les caractéristiques suivantes :

- Un système de optique associant lentilles cylindriques et de Fresnel améliore la portée de détection jusqu'à 15 mètres (49 ft) ainsi que l'immunité aux animaux domestiques.
- Le **NEXT PLUS PIR MCW** comprend une protection de la zone contre l'escalade des murs.
- Le **NEXT PLUS K9-85 MCW** s'appuie sur la technologie de l'imagerie ciblée ou *Target Specific Imaging™* (TSI) permettant de faire la distinction entre les êtres humains et les animaux domestiques pesant jusqu'à 38 kg (85lb).
- Il comprend un transmetteur PowerCode entièrement supervisé.
- L'algorithme avancé de reconnaissance des mouvements réels **True Motion Recognition™** (breveté) permet de faire également la distinction entre les gestes d'un véritable intrus et le simple mouvement créé par d'autres sources, susceptible de lancer de fausses alarmes.
- Traitement sophistiqué des signaux numériques dans le domaine fréquentiel.
- Aucun réglage vertical n'est requis.
- Un cavalier sur carte pour les événements relatifs aux mouvements détermine le nombre (1 ou 2) d'événements de détection de mouvement successifs nécessaires pour lancer une alarme.
- Interruption automatique du test de passage à pied après 15 minutes.

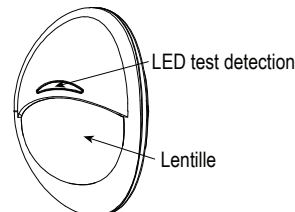


Figure 1 - Vue Externe

- Après détection, le détecteur se désarme pour économiser l'énergie de la batterie. Il se réarme ensuite (se remet en position "prêt" [ready]) si aucune autre détection ne se produit au cours des 2 minutes suivantes.
- Il existe une version optionnelle offrant une meilleure protection pour les systèmes compatibles avec le DD243. Après la première détection, le détecteur dispose d'une capacité de 7 autres détections sur une période de 5 minutes. Une capacité de détection supplémentaire n'est effective que si aucun mouvement ne se produit au cours des 2 minutes suivantes. Si ensuite, aucun mouvement ne se produit pendant les 5 minutes qui suivent cette période, le détecteur se remet en position initiale.
- Compensation thermique contrôlée par microprocesseur.
- Une cellule hermétique protège le système optique.
- Interrupteur d'autoprotection du couvercle. En option: Interrupteur d'autoprotection arrière - **NEXT PLUS PIR T MCW**.
- Protection contre la lumière blanche.

**En installation UL :** le détecteur ne peut être utilisé qu'avec une unité de contrôle classée UL, modèle PowerMax+ exclusivement. L'immunité aux animaux domestiques n'a pas été évaluée en UL.

**2. SPECIFICATIONS**

**Type de détecteur :** capteur pyroélectrique à faible bruit et double élément.

**Données relatives à la lentille**

**Nombre de champs de faisceaux (Curtain Beams) :**

NEXT PLUS MCW : 18 de loin, 18 à mi-chemin, 10 de près.

NEXT PLUS K9-85 MCW : 18 de loin, 18 à mi-chemin, 10 de près.

**Couverture max. :** 15 x 15 m, (49 x 49 ft) / 90°

**Immunité aux animaux domestiques (NEXT PLUS K9-85 MCW seulement) :** jusqu'à 38 kg (85 lb).

**ALIMENTATION ELECTRIQUE**

**Batterie interne :** pile Lithium 3V, catégorie CR-123A. En installations UL, n'utilisez que Panasonic ou Sanyo.

**Capacité nominale de la batterie :** 1450 mA/h.

**Courant de drain en réserve :** 0,025 mA environ.

**Courant de drain de transmission :** 20 mA (diodes LED incluses).

**Durée de vie de la batterie (diodes LED allumées) :** plus de 3 ans en utilisation caractéristique.

**Test électrique de la batterie :** effectué dès insertion de la pile et par périodes de plusieurs heures.

**CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES**

**Contrôle de la détection de mouvements réels :** sélecteur à 2 positions – détection de mouvements 1 (OFF) ou 2 (ON).

**Période d'alarme :** 3 secondes.

**Indications visuelles :**

La diode LED s'allume pendant 3 secondes lors de la transmission de messages d'alarme et d'autoprotection et lors de la détection de mouvements en mode de test de passage.

**La diode LED clignote** à l'allumage jusqu'à la stabilisation de la mise sous tension, ou après avoir rétabli (en appuyant dessus) l'interrupteur d'autoprotection.

**La diode LED ne s'allume pas** lors de la transmission des messages de supervision.

**Minuterie de réarmement :** réarme le détecteur 2 minutes après la dernière alarme. Minuterie désactivée en mode de passage à pied – non applicable sur la version DD243 (cf. paragraphe 1).

**CARACTERISTIQUES RADIO (sans fil)**

**Fréquence (MHz) :** 315 (version U.S.), 433,92, 868,95, 869,2625 ou autre selon les exigences locales.

**Fréquence de transmission :** 3 paquets de données à intervalles variables en 3 secondes.

**Codage :** code OD de 24 bits, plus de 16 millions de combinaisons possibles.

**Longueur totale du message :** 36 bits.

**Alerte d'autoprotection :** rapportée lorsque se produit un événement d'autoprotection et avec tout message qui lui est consécutif, jusqu'à rétablissement de l'interrupteur d'autoprotection.

**Message de supervision :** émission de signal à intervalles de 60 minutes (version U.S.), de 15 minutes (version Royaume Uni) ou selon les normes locales.

**MONTAGE**

**Hauteur :** 1,8 – 2,4 m (6 - 8 ft). Pour le NEXT PLUS K9-85 MCW, la hauteur recommandée va jusqu'à 2,1 m (7 ft).

**Options d'installation :** en surface plane ou en angle.

**ACCESSOIRES :**

**BR-1 :** support à rotule monté en surface, réglable sur 30° vers le bas et 45° vers la gauche/ 45° vers la droite.

**BR-2 :** BR-1 avec adaptateur angulaire.

**BR-3 :** BR-1 avec adaptateur plafonnier.

## CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

**Protection antiparasitage :** >20 V/M jusqu'à 1000 MHz.

**Températures de fonctionnement :** de -10°C à 55°C (14°F à 131°F)

**Températures de stockage :** de -20°C à 60°C (-4°F à 140°F).

**Conformité aux normes :** conçu pour répondre aux exigences de la section 15 de la réglementation FCC et à la Directive 1999/5/EC du Parlement Européen EN 50131-1 (NEXT PLUS PIR T MCW) Catégorie 2 (détecteur à interrupteur d'autoprotection arrière) / Catégorie 1 (détecteur sans interrupteur d'autoprotection arrière), Classe II. EN50131-2. IP31, IK02.

## CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

**Dimensions (H x L x P) :** 94,5 x 63,5 x 53,0 mm (3-11/16 x 2-1/2 x 2-1/16").

**Poids (batterie incluse) :** 70 g (2;5 oz).

**Couleur :** blanc.

**BREVETS :** brevets U.S. 5,693,943 • 6,211,522 • D445,709 (autre brevet en instance).

ORGANISMES CERTIFICATEURS:  
CNMIS CNPP NF324 H58  
[www.cnmis.org](http://www.cnmis.org) [www.cnpp.com](http://www.cnpp.com)  
Tel.: +33 (0)1.53.89.00.40 Tel.: +33 (0)2.32.53.64.00  
AFNOR Certification (phone : +33 (0)1 41 62 80 00, internet: [www.afnor.org](http://www.afnor.org))



## 3. INSTALLATION

### 3.1 Guide général (cf. fig. 3)

- |   |   |
|---|---|
| 1. Tenir éloigné des sources de chaleur.  | 5. Maintenir les fils d'alimentation éloignés des câbles électriques. |
| 2. Ne pas exposer aux tirants d'air.      | 6. Ne pas installer derrière les partitions.                          |
| 3. Ne pas installer à l'extérieur.        | 7. Monter sur plan stable et solide.                                  |
| 4. Eviter l'exposition directe au soleil. |   |



Important ! Le détecteur K9-85 présente une immunité aux animaux domestiques pesant jusqu'à 38 kg (85 lb), se déplaçant au sol ou grimpant sur les meubles tant que ceux-ci évoluent en dessous de 1 m (3 ft) de hauteur. Au-delà de cette limite de 1 m (3 ft), l'immunité aux animaux domestiques du détecteur ne s'applique plus qu'à ceux pesant jusqu'à 19 kg (42 lb). Cependant, cette immunité décroît au fur et à mesure que l'animal domestique s'approche du détecteur. Il est donc recommandé de choisir un emplacement le moins exposé possible à la proximité d'animaux.

### 3.2 Procédure d'installation

1. Montage – cf. fig. 4.
2. Installation de la batterie (cf. fig. 4 et remarque suivante).
3. Remise à zéro du détecteur :

La batterie étant en place, appuyez simultanément sur les deux interrupteurs d'autoprotection (cf. fig. 4), puis relâchez-les : la diode LED frontale clignote pendant près de 2 minutes jusqu'à stabilisation du détecteur.

Remarque : le détecteur transmet un signal de batterie faible dès détection de basse tension. Après avoir enlevé l'ancienne batterie, il est recommandé d'attendre environ 1 minute avant d'introduire la nouvelle batterie.

#### 4. Inscription :

Inscrivez le code ID du détecteur dans la mémoire du système d'alarme en respectant les instructions du mode d'installation du système. Lorsque le système vous demande de transmettre, appuyez à nouveau sur les deux interrupteurs d'autoprotection et relâchez-les. Vous pouvez inscrire le code ID du détecteur pendant que la diode LED de ce dernier clignote.

#### 5. Réglage des cavaliers – cf. fig. 5.

#### 6. Test de passage à pied dans la zone de couverture – cf. fig. 2.

Traversez de bout en bout la zone de couverture dans les deux sens. La diode LED doit alors s'allumer pendant 2 à 3 secondes chaque fois que votre mouvement est détecté.

**Important !** Instruisez l'utilisateur de la nécessité d'effectuer le test de passage à pied au moins une fois par semaine pour vérifier le bon fonctionnement du détecteur.

Remarque : lors de l'insertion d'une nouvelle batterie ou de la fermeture du couvercle (ce qui revient à fermer l'interrupteur d'autoprotection arrière), la diode LED clignote pendant 2 minutes et le détecteur se met en mode test de passage à pied pendant 15 minutes. En test de passage, quelle que soit la position du cavalier LED, la diode LED s'allume à chaque détection de mouvement. Après 15 minutes, le détecteur se met automatiquement en mode normal, dans lequel le fonctionnement de la diode dépend de la position du cavalier de contrôle LED.

## 4. REMARQUES PARTICULIERES

Même les détecteurs les plus sophistiqués peuvent parfois avoir une défaillance ou manquer à leur fonction de donner l'alerte par suite de l'une des causes suivantes : panne de courant DC/ connexion incorrecte, masquage malveillant de la lentille, autoprotection avec le système optique, baisse de la sensibilité quand la température ambiante est proche de celle du corps humain et défaillance subite de l'un des composants.

La liste ci-dessus cite les causes de panne les plus courantes dans la détection d'intrus, mais elle n'est nullement exhaustive. Il est par conséquent recommandé de contrôler chaque semaine le bon fonctionnement du détecteur et de l'ensemble du système d'alarme.

Un système d'alarme ne doit pas être considéré comme substituable à une police d'assurance. Les propriétaires de maisons et domaines ou les rentiers doivent avoir la prudence de continuer à souscrire à une assurance vie et biens, même si ces derniers sont protégés par un système d'alarme.

Cet appareil a été testé et reconnu conforme aux limites requises pour les appareils numériques de Catégorie B (Class B), et ce, conformément à la section 15 de la réglementation FCC. Ces limites sont étudiées pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles en installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut diffuser une énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé dans le respect des instructions, peut provoquer une interférence nuisible aux communications radio.

Cependant, il n'existe aucune garantie que l'interférence ne se produira pas dans une installation particulière. Si cet équipement entraîne vraiment une interférence nuisible à la réception radio ou télévision (pour s'en assurer, il suffit d'allumer ou d'éteindre l'appareil), l'utilisateur est invité à essayer de corriger l'interférence par l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

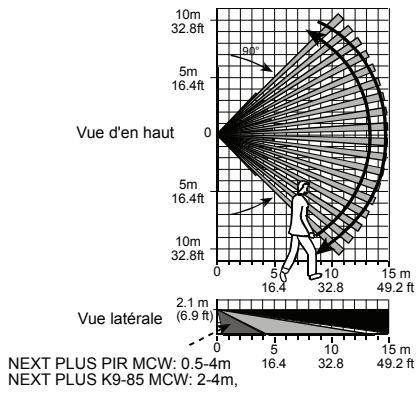
- Réorienter ou replacer l'antenne de réception.
- Augmenter l'écart entre l'appareil et le récepteur.
- Brancher l'appareil à une prise ou un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté.
- Consulter le distributeur ou un technicien radio/TV qualifié pour vous assister.

**Attention!** Tous changements ou modifications appliqués à cet équipement sans l'approbation expresse de la partie responsable de sa conformité sont susceptibles d'annuler la licence de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

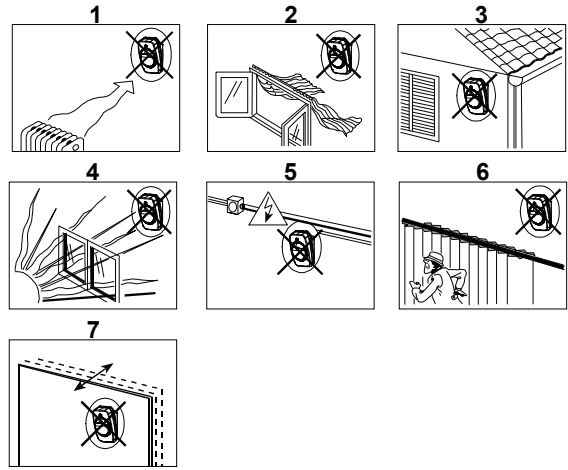


#### Directive de recyclage du produit W.E.E.E

Pour obtenir des informations relatives au recyclage, contactez la société qui vous a vendu ce produit. Si vous ne transmettez pas le produit pour réparation mais pour vous en débarrasser, assurez-vous qu'il est correctement renvoyé, selon l'identification établie par votre fournisseur.  
**Ce produit ne peut être jeté à la poubelle.**  
Directive CE/2002/96 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques.

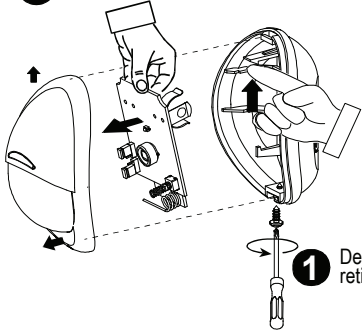


**Fig. 2 – Test de passage à pied sur la zone de couverture**



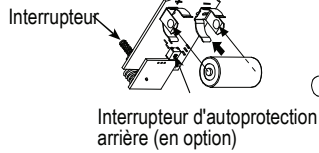
**Fig. 3 – Directives générales**

**2** Appuyer sur le fermoir et retirer la carte

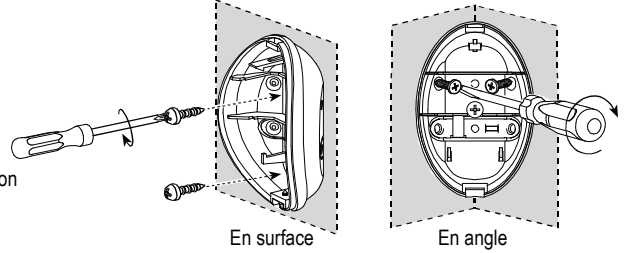


**1** Desserrer la vis et retirer le couvercle

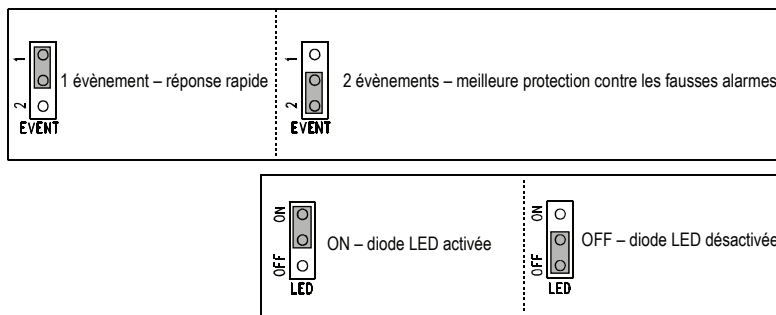
**3** Introduire la batterie



**4** Montage



**Fig. 4 - Montage**



**Fig. 5 – Configuration des cavaliers**

## **GARANTIE**

Visonic Limited (le « Fabricant ») garantit ce seul produit (le « Produit ») à l'acheteur d'origine uniquement (l'« Acheteur »), contre tout défaut de fabrication et de matériel, dans le cadre d'une utilisation normale du Produit pendant une période de douze (12) mois à compter de la date d'expédition par le Fabricant.

Pour que cette Garantie s'applique, il est impératif que le Produit ait été correctement installé, entretenu et exploité dans des conditions d'utilisation normales, conformément aux consignes d'installation et d'utilisation recommandées par le Fabricant. Les Produits que le Fabricant estime être devenus défectueux pour toute autre raison, telle que l'installation incorrecte, le non-respect des consignes d'installation et d'utilisation recommandées, la négligence, les dommages volontaires, la mauvaise utilisation ou le vandalisme, les dommages accidentels, la modification ou la falsification, ou des réparations effectuées par toute personne autre que le Fabricant, ne sont pas couverts par cette Garantie.

Le Fabricant n'affirme pas que le Produit ne peut pas être compromis ou contourné, que le Produit empêchera le décès et/ou les dommages corporels et/ou les dommages aux biens résultant d'un cambriolage, d'un vol, d'un incendie ou autrement, ni que le Produit fournira dans tous les cas un avertissement suffisant ou une protection adéquate. Correctement installé et entretenu, le Produit réduit uniquement le risque que ces événements vous prennent à l'improviste mais ne constitue pas une garantie ni une assurance que ces événements ne surviendront pas.

**CETTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET ANNULE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTES AUTRES GARANTIES, OBLIGATIONS OU RESPONSABILITÉS, QU'ELLES SOIENT ÉCRITES, VERBALES, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE DONNÉ OU AUTRE. LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ ENVERS QUI QUE CE SOIT POUR LES ÉVENTUELS DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES RÉSULTANT DE LA RUPTURE DE CETTE GARANTIE OU DE TOUTES AUTRES GARANTIES, COMME INDIQUÉ CI-DESSUS.**

**LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUS DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS OU POUR TOUS DOMMAGES, PERTES OU FRAIS, Y COMPRIS LES PERTES D'UTILISATION, DE BÉNÉFICES, DE REVENUS OU DE CLIENTÈLE, RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION DU PRODUIT PAR L'ACHÉTEUR OU DE L'IMPOSSIBILITÉ POUR L'ACHÉTEUR D'UTILISER LE PRODUIT, OU POUR TOUTE PERTE OU DESTRUCTION D'AUTRES BIENS, OU DUS À TOUTE AUTRE RAISON, MÊME SI LE FABRICANT A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ D'UN TEL DOMMAGE.**

**LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUS DÉCÈS, DOMMAGES PERSONNELS ET/OU CORPORELS ET/OU DOMMAGES MATÉRIELS OU POUR TOUTES AUTRES PERTES DIRECTES, INDIRECTES, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIVES OU AUTRES, ALLÉGUÉS ÊTRE DUS AU NON-FONCTIONNEMENT DU PRODUIT.**

Si toutefois le Fabricant est tenu responsable, directement ou indirectement, de tous dommages ou pertes survenant dans le cadre de cette garantie limitée, **LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DU FABRICANT (LE CAS ÉCHÉANT) NE SAURAIT DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT**, ce montant tenant alors lieu de dommages-intérêts liquidés et non pas de pénalité et constituant le seul et unique recours contre le Fabricant. En prenant livraison du Produit, l'Acheteur accepte lesdites conditions de vente et de garantie et reconnaît en avoir été informé.

L'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs est interdite dans certains pays. Il est donc possible que ces limitations ne s'appliquent pas dans certains cas.

Le Fabricant décline toute responsabilité pour toute altération ou tout dysfonctionnement de tout équipement électronique ou de télécommunications ou de tout programme.

Les obligations du Fabricant prévues au titre de cette Garantie se limitent exclusivement à la réparation et/ou au remplacement, au gré du Fabricant, de tout Produit ou partie de Produit s'avérant défectueux. Ni la réparation ni le remplacement ne prolongeront la période de Garantie d'origine. Les frais de démontage et/ou de réinstallation ne seront pas à la charge du Fabricant. Pour que cette Garantie s'applique, le Produit doit être retourné au Fabricant en port prépayé et assuré. Tous les frais de port et d'assurance incombent à l'Acheteur et sont donc exclus de cette Garantie.

Cette garantie ne sera pas modifiée, changée ni prolongée, et le Fabricant n'autorise personne à agir pour son compte dans le cadre de la modification, du changement ou de la prolongation de cette Garantie. Cette garantie s'appliquera uniquement au Produit. Tous les produits, accessoires et pièces détachées d'autres fabricants utilisés conjointement avec le Produit, y compris les piles, seront uniquement couverts par leurs propres garanties, le cas échéant. Le Fabricant décline toute responsabilité pour les éventuels dommages ou pertes, qu'ils soient directs, indirects, accessoires, consécutifs ou autres, causés par le dysfonctionnement du Produit en raison des produits, accessoires ou pièces détachées d'autres fabricants, y compris les piles, utilisés conjointement avec le Produit. Cette garantie s'applique exclusivement à l'Acheteur d'origine et elle est incessible.

Cette Garantie s'ajoute à vos droits légaux et est sans incidence sur eux. Aucune disposition de la présente Garantie qui serait contraire à la loi de l'État ou du pays où le Produit est fourni ne s'appliquera.

**Mise en garde:** L'utilisateur doit respecter les consignes d'installation et d'utilisation du Fabricant, y compris tester le Produit et l'intégralité de son système au moins une fois par semaine, et il est tenu de prendre toutes les précautions nécessaires pour sa propre sécurité et la protection de ses biens.

01/08



VISONIC LTD. (ISRAEL) : P.O.B 22020 TEL-AVIV 61220 ISRAEL. TELEPHONE : (972-3) 645-6789, FAX : (972-3) 645-6788  
VISONIC INC. (U.S.A.) : 65 WEST DUDLEY TOWN ROAD CT. 06002-1376. TELEPHONE : (860) 243-0833, (800) 223-0020 FAX : (860) 242-8094  
VISONIC LTD. (UK) : FRASER ROAD, PRIORY BUSINESS PARK, BEDFORD MK44 3WH. TELEPHONE : (0870) 7300800 FAX : (0870) 7300801  
INTERNET : www.visonic.com

©VISONIC LTD. 2008 NEXT PLUS PIR MCW, NEXT PLUS K9-85 MCW D-300681 (REV. 1 12/08) Translated from D-300057 REV 0



MADE IN ISRAEL